Le CHARTRETtoi
Février 2025

Le bien-être en bord de Seine

Une nouvelle année riche en réalisations



Urbanisme

Acquisition de lieux stratégiques **P.6-7**

Vie Associative

Les bénévoles mis à l'honneur **P.14**

Événements

Retour sur les festivités de Noël **P.16-17**

Pour construire ensemble le "Chartrettes de demain"

Espace de vie sociale

Chartrettes est une commune riche de son patrimoine : foncier, associatif, offre de services (loisirs, culture, environnement).
Forte de ce constat et des échanges réguliers qu'elle entretient avec la population, la municipalité s'est fixée l'objectif de développer un Espace de vie sociale.

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'une structure de proximité qui vise à favoriser les rencontres, les échanges entre habitants et à développer des projets et activités au plus près des besoins et des attentes de chacun(e).
Cet objectif ne pourra voir le jour qu'avec votre participation. La commune a donc besoin de vous pour orienter ses actions, ses projets et répondre aux besoins de ses administrés en matière d'échanges, de partage, de rencontres.

Pour construire ensemble le « Chartrettes de demain », renforcer les liens entre les habitants, renouveler l'offre d'actions à destination des différentes populations, tenir compte des envies et des besoins chacun, il vous appartient de vous mobiliser pour répondre au questionnaire via le lien suivant disponible également sur les supports numériques de la commune.

Nous vous remercions par avance pour votre mobilisation dans ce projet.

Le complexe sportif Combourieu revient sous gestion communale

Depuis le 1er janvier 2025, la commune de Chartrettes a repris la gestion directe du complexe sportif Combourieu, jusqu'alors géré par la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau en tant qu'équipement d'intérêt communautaire depuis 2019. Ce retour sous gestion communale marque une étape importante dans notre stratégie d'autonomie énergétique et de développement durable.
La reprise de gestion du gymnase est motivée par un projet novateur d'autosuffisance énergétique de nos bâtiments communaux. L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de cet équipement municipal permettra d'alimenter en électricité verte les écoles et nous l'espérons, l'ensemble des services municipaux de Chartrettes. Grâce à cette source d'énergie renouvelable, la commune réduira son empreinte carbone et contribuera à la transition écologique tout en maîtrisant ses dépenses énergétiques.
La reprise de cet équipement n'aura aucune incidence sur les finances publiques de la commune. Les équilibres financiers liés au transfert de compétence ont été soigneusement étudiés et intégrés dans notre budget. Ainsi, cette transition se fait dans la continuité et sans impact pour les contribuables chartrettois.

Le complexe sportif restera accessible à tous les usagers actuels, notamment les associations sportives locales et les écoles. Ce lieu, essentiel à la vie sportive et éducative de notre commune, continuera à jouer un rôle central dans le dynamisme local, tout en devenant un symbole de notre engagement environnemental.



Sommaire

Vie Municipale P: 2
Urbanisme: 4
Écologie P: 19
Enfance Jeunesse P: 10
Association P:14
Événements P: 18
Bois-le-Roi P: 19
CCAS P: 20
Sécurité P: 22
Tribunes libres P: 23
État civil P: 24

Édito



Chères Chartrettoises, chers Chartrettois,

Alors que s'ouvre cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser, au nom de l'ensemble du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. Que 2025 soit pour vous une année de sérénité et de projets aboutis, tant sur le plan personnel que collectif.

Depuis 2020, nous avons œuvré avec détermination pour concrétiser les engagements que nous avions pris envers vous. Ensemble, nous avons accompli de grands projets, contribuant au développement et au bien-être de notre commune.

Cette nouvelle année marque l'achèvement de notre mandat, un moment propice pour faire le bilan du chemin parcouru. Mais loin d'être une fin, 2025 sera une année où nous poursuivrons, avec la même énergie, nos engagements au service de Chartrettes. Nous finaliserons les projets en cours et continuerons à bâtir une commune toujours plus solidaire, durable et rayonnante. Nous continuerons à porter des initiatives ambitieuses, à anticiper les défis de demain et à mettre en valeur le potentiel unique de notre commune.

Votre engagement et votre soutien sont notre moteur. C'est ensemble, avec une confiance mutuelle et une vision commune, que nous pourrons construire le Chartrettes de demain, un Chartrettes où chacun trouve sa place et contribue à un avenir meilleur.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2025 pleine d'espérance et de réussite. Que cette année soit, une fois encore, celle d'une commune unie et tournée vers l'avenir.
Très belle année à toutes et à tous !

Votre Maire, Pascal GROS, Vice-président du Pays de Fontainebleau

Directeur de la publication : Pascal Gros
Rédacteur en chef : Arnaud Delacour
arnaud.delacour@mairie-chartrettes.fr
Réalisation : C-Chertemps
Impression : L'Atelier Graphique
Vaux le Pénil

MAIRIE DE CHARTRETTES
37 ter rue Georges Clemenceau
77590 CHARTRETTES
Tél. 01 60 69 65 01
Email : mairie@mairie-chartrettes.fr
Site : www.mairie-chartrettes.fr
Rejoignez-nous
Ville de Chartrettes

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi : 9h-12h, 14h-17h30
Mardi : 9h – 12h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 9h-12h, 14h-17h30
Vendredi : 9h – 12h
Samedi : 9h – 12h
L'Agence Postale communale est ouverte aux mêmes horaires.

La traditionnelle cérémonie des vœux



Mr le maire et les membres du Conseil municipal ont eu le plaisir de recevoir une centaine de Chartrettois le 18 janvier dernier à l'Espace culturel pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Un moment solennel mais une pause utile dans l'année pour retracer les actions menées par les élus au cours de l'année écoulée tout en dessinant les contours de 2025. Une soirée au cours de laquelle étaient également présents le Député et ministre sortant Jean-Louis Thiériot, ainsi que Pascal Gouhoury, Président de l'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Réunion publique dédiée à la sécurité

Le 11 octobre dernier, Mr le maire et les élus du conseil municipal ont organisé à l'Espace culturel, un temps d'échange avec les habitants autour de la thématique de la sécurité et de la circulation routière. Au regard de la salle comble, ce sujet qui nous concerne tous au quotidien a visiblement suscité l'intérêt. Entre le flux de voitures important sur la commune, le développement des mobilités douces et le stationnement pas toujours très orthodoxe de certains véhicules, les préoccupations sont nombreuses. La municipalité a pleinement conscience de ces sujets et notre policier municipal veille au quotidien au bon respect des règles.

La centrale hydroélectrique de Chartrettes : un enjeu vital pour nos finances communales

Depuis trois ans, la commune de Chartrettes mène un combat déterminé pour préserver les recettes issues de la centrale hydroélectrique, un patrimoine précieux hérité de l'initiative visionnaire de conseillers municipaux dans les années 1990. La situation administrative entourant la centrale hydroélectrique est particulièrement délicate. Sous la pression des Voies Navigables de France (VNF), la commune doit faire face à des défis majeurs pour maintenir ses droits sur cette ressource essentielle. Malgré ces contraintes, la municipalité reste mobilisée pour défendre les intérêts de Chartrettes et préserver cet atout énergétique et financier.

Les recettes générées par la centrale hydroélectrique, de l'ordre de 40 000 € annuels, jouent un rôle clé dans l'équilibre financier de notre commune. Elles constituent une ressource externe précieuse qui permet d'alléger la pression fiscale sur les habitants. Le maintien de ces recettes est crucial pour garantir la pérennité de notre modèle communal. En travaillant avec rigueur et persévérance, nous espérons obtenir un compromis favorable, qui permettra à Chartrettes de continuer à bénéficier de cette ressource, essentielle pour financer nos services.

La commune soutient les jeunes

La commune de Chartrettes s'inscrit dans un soutien à l'emploi et l'insertion des jeunes mais aussi dans le soutien à des vocations futures.
En effet, depuis le 25 novembre 2024, la commune accueille Emrys, étudiant en alternance en communication. Il sera présent jusqu'au 30 août 2024 dans le cadre de sa formation. Il va s'occuper d'alimenter les différents supports de communication de la commune.

De plus, la commune s'est inscrite depuis l'été 2024 dans le dispositif de Service National Universel (SNU) afin d'accueillir des jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent embrasser des carrières de militaire, gendarme etc… et qui doivent réaliser dans le cadre de leur deuxième module une mission d'intérêt général en collectivité. C'est pourquoi durant les vacances de la Toussaint, vous avez pu apercevoir Julie, 15 ans, en compagnie des services techniques de la ville pour une opération plantations et aménagement du rond-point en entrée de ville.

La commune s'inscrit également dans le dispositif de service civique et entend recruter un jeune en 2025 pour assurer un renfort dans les équipes municipales.



Espace médical



Depuis la fermeture de l'agence postale attenante à la mairie, le local a fait l'objet d'une réhabilitation avec des travaux financés par la commune pour offrir dès 2023 deux cabinets médicaux et une salle d'attente dans l'espoir d'y installer des professionnels de santé. Cet espace de 67 m2 accueille actuellement :

- **Mme Emilie BIGEARD– Psychologue, présente de 16h à 21h les mardis et jeudis**
- **Mr Christophe IREP– infirmier libéral, présent au cabinet sur rendez-vous uniquement et intervient au domicile des patients.**
- **Mme Diana COSTENIUC– Endocrinologue, présente de 9h à 19h du lundi au vendredi**

Merci à ces professionnels qui ont choisi de s'installer à Chartrettes !

Episode neigeux

Le 21 novembre dernier, la commune s'est parée de son plus manteau blanc. De fortes chutes de neige sont en effet tombées en quelques heures, donnant lieu à un joli paysage d'hiver mais perturbant les axes routiers. Les bus scolaires et les navettes pour se rendre à la gare de Bois-le-Roi ont immédiatement été suspendus. Dans le même temps, nos agents des services techniques étaient mobilisés pour saler les axes principaux.



Acquisition d'un terrain stratégique avenue Dona Mencia

Dans notre quête constante d'amélioration du cadre de vie de notre belle commune, nous avons récemment franchi une étape importante : la ré-acquisition d'un terrain situé avenue Dona Mencia. Cet espace était devenu, depuis plusieurs années, l'objet de tentatives d'installation non autorisées, créant des tensions et des inquiétudes parmi les habitants et vos élus.



Après trois ans de négociations et d'échanges, nous avons réussi à racheter ce terrain à un prix réduit de moitié par rapport à sa valeur initiale. Cette acquisition résulte d'une démarche réfléchie et responsable, visant à protéger l'intérêt général tout en préservant les finances de la commune.La préservation du cadre de vie est une priorité pour notre municipalité. L'occupation de ce terrain aurait pu entraîner des problèmes liés à l'hygiène, la sécurité, et la cohabitation harmonieuse entre les habitants. De plus, un terrain non maîtrisé à Chartrettes risquait d'altérer l'image accueillante et ordonnée de notre commune.

Avec cette ré-acquisition, nous affirmons notre engagement à lutter contre l'urbanisation désordonnée et à favoriser des aménagements répondant aux besoins de tous. Ce terrain pourra désormais être aménagé pour enrichir notre patrimoine local ou accueillir des projets bénéfiques à la collectivité.



Un nouvel élan pour la culture et la vie associative

C'est avec une grande satisfaction que nous vous annonçons le rachat par la commune, d'une grange située juste à côté de l'Espace culturel. Ce projet, à la fois ambitieux et porteur d'avenir, marque une nouvelle étape dans notre volonté de renforcer la dynamique culturelle et associative à Chartrettes. Cette acquisition ouvre des perspectives considérables. Avec ses dimensions généreuses et sa localisation idéale, cette grange offre un cadre parfait pour envisager de nouveaux espaces.
Conscients de l'importance de répondre aux besoins et attentes de nos habitants, nous souhaitons que ce projet se construise en concertation avec les associations. Dans les mois à venir, des réunions et des ateliers de co-construction seront organisés pour recueillir les idées, les envies et les suggestions.
Ce rachat s'inscrit dans notre engagement à faire de Chartrettes une commune vivante, attractive et solidaire. En investissant dans des infrastructures qui favorisent la création, l'échange et le partage, nous donnons à tous les habitants, petits et grands, les moyens de s'épanouir et de participer pleinement à la vie locale.

Réhabilitation de la porte de notre église

Dans notre démarche constante de valorisation et de préservation du patrimoine communal, la porte de l'ancienne église de Chartrettes vient de bénéficier d'une réhabilitation complète. Ce projet ambitieux, mené avec soin et respect des traditions, s'inscrit dans notre engagement à transmettre aux générations futures les trésors de notre histoire locale. La porte de l'ancienne église, témoin silencieux de plusieurs siècles d'histoire, est bien plus qu'un simple accès. Elle incarne le lien entre passé et présent, ayant vu défiler des générations de Chartrettois. Ce symbole architectural, caractérisé par ses détails et son style unique, méritait toute notre attention pour conserver son authenticité et son éclat.
Les travaux, réalisés par un artisan spécialisé en conservation du patrimoine, ont consisté à restaurer la structure en bois, renforcer les ferrures anciennes et raviver les ornements de cette porte. Des matériaux respectueux de l'ouvrage d'origine ont été utilisés, alliant tradition et durabilité. Chaque étape de la restauration a été pensée pour préserver l'âme de cette porte tout en lui redonnant sa fonctionnalité et sa beauté initiales.
L'ancienne église, désormais utilisée pour des événements culturels et des manifestations locales, retrouve ainsi une porte digne de son rôle au cœur de la vie de Chartrettes. Cette réhabilitation renforce l'accessibilité et met en valeur ce lieu emblématique, devenu un espace de rassemblement pour tous. L'inauguration de cette porte a eu lieu le soir du marché de Noël, le vendredi 29 novembre.







Le groupe scolaire avance bon train

Chaque jour qui passe permet de découvrir notre nouvelle école au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le gros œuvre sera achevé fin janvier, ensuite viendra la pose de la toiture début février, puis l'ossature bois en fin de mois. Après l'installation des menuiseries, l'aménagement intérieur débutera début avril.
Deux événements éducatifs sont prévus pour les enfants qui seront invités à assister à la pose des charpentes de toiture (le 4 ou 6 février) et à la visite du chantier de l'intérieur fin avril-début mai.
A ce jour, l'ouverture reste prévue pour la rentrée 2025.

Campagne de plantation d'arbres



En 2024, de nouvelles plantations ont été réalisées à l'automne.

Dans la zone des vergers, des fruitiers complémentaires ont été ajoutés aux plantations réalisées un an plus tôt (un murier platane, un prunier reine claude, un noisetier, un noyer franquette). A cela, s'ajoutera la plantation de trois dons d'administrés (un bananier et deux agrumes) au printemps 2025.

Sur la place de la mairie, deux arbres d'importance ont été plantés sur le parvis. Un albizia et un paulownia. Ces arbres hautes tiges ont été positionnés pour permettre d'ajouter un ilot de fraicheur, et de limiter la minéralisation forte de cette place. Ils mettront en valeur l'église et la mairie. Leurs plantations a été menée de sorte à favoriser l'infiltration des eaux de pluie en ruissellement des surfaces imperméabilisées alentours (principe de l'arbre de pluie !)

Enfin, et faisant suite aux Olympiades de mai 2024, le quartier « Sud-Est » lauréat des épreuves a gagné la plantation d'un liquidambar. Ce dernier a été planté sur les berges de Seine, entre le port et le barrage.

Un arbre, un enfant : un engagement durable pour l'avenir

Dans le cadre de notre transition écologique et énergétique, l'année 2025 marquera le lancement d'un projet ambitieux et symbolique pour Chartrettes en transition : **«Un arbre, un enfant».** Cette initiative, porteuse d'espoir et de durabilité, associe les générations futures à une démarche concrète en faveur de l'environnement. **En 2025, plus de 300 arbres seront plantés sur notre territoire,** correspondant au nombre d'enfants âgés de 0 à 11 ans vivant à Chartrettes. **Chaque arbre portera le prénom d'un enfant,** créant ainsi un lien unique entre ces jeunes citoyens et leur environnement. Ces arbres, répartis dans différents espaces publics et zones naturelles de la commune, représenteront un héritage vivant, grandissant avec les enfants qui les inspirent.

Ce projet ne s'arrêtera pas là : **chaque année, autant d'arbres seront plantés que de naissances enregistrées dans notre commune.** Cette démarche durable s'inscrit dans une vision à long terme pour enrichir notre patrimoine naturel, renforcer la biodiversité locale et sensibiliser les familles à la protection de l'environnement.

Planter des arbres, c'est bien plus qu'un geste symbolique. Ces arbres contribueront à améliorer la qualité de l'air, à lutter contre le réchauffement climatique et à offrir des espaces verts pour les générations actuelles et futures. Ils deviendront des repères émotionnels et environnementaux, rappelant à chaque enfant qu'il fait partie d'une communauté engagée pour un avenir meilleur.
Ce projet est aussi une invitation à l'action collective. Les familles, écoles et associations locales seront conviées à participer aux journées de plantation, favorisant ainsi la transmission des valeurs écologiques et le partage d'un moment convivial.

«Un arbre, un enfant» incarne notre volonté de faire de Chartrettes une commune où l'humain et la nature coexistent harmonieusement. En honorant nos enfants par la plantation d'arbres, nous plantons également les graines d'un avenir plus vert et plus solidaire.
Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour écrire ensemble cette nouvelle page de l'histoire de notre commune.

Transition énérgétique

Moderniser l'éclairage public : un équilibre à trouver

Dans une commune comme la nôtre, l'éclairage public est bien plus qu'une question technique : il s'agit d'un enjeu de sécurité, de confort et de cadre de vie pour les Chartrettois.
En 2021, dans un souci premier d'économie d'énergie, les plages d'éclairage ont été réduites. Notre consommation annuelle a été réduite de 60%, passant de 190 000 à 75 000 kWh, et la facture annuelle de 30 000 à 13 000 euros, malgré les fortes hausses des tarifs de l'électricité.
Nous devons aussi penser à la modernisation de notre réseau d'éclairage tout en veillant à préserver les équilibres financiers de la commune. Un éclairage public performant, c'est avant tout une meilleure sécurité pour les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes. C'est également une manière de mettre en valeur notre patrimoine communal et d'offrir des espaces publics agréables et accueillants. Par ailleurs, les nouvelles technologies, comme les LED ou les systèmes d'éclairage intelligents, permettent de réduire significativement la consommation. Cependant, toute modernisation a un coût et toutes les innovations en matière d'éclairage ne sont pas à notre portée. Remplacer l'ensemble des points lumineux et installer des dispositifs connectés nécessite des investissements importants qui représentent, à minima, plus de 450 000€. Si ces équipements promettent des économies à long terme, leur rentabilité ne se réalise qu'après plusieurs années. Nous avons déposé des dossiers de subventions et obtenu 140 000 € d'aide, mais cela ne nous permet pas dans le contexte budgétaire actuel de mettre en œuvre le projet global dès maintenant.
Pour répondre à ces enjeux, la municipalité souhaite adopter une approche pragmatique technique et financière. Plutôt que de moderniser tout le parc en une seule fois, nous envisageons une évolution progressive de l'éclairage public si nous n'obtenons pas de subvention complémentaire en 2025. Cela permettra d'étaler les coûts dans le temps et d'intégrer les évolutions technologiques au fur et à mesure.

Décorations de Noël : entre festivités et sobriété dans une « ville en transition ».



Avec les festivités de fin d'année, l'activité des services municipaux a battu son plein dans notre commune !
Les agents des services techniques ont proposé cette année une décoration époustouflante avec l'installation des décorations de Noël sur la place de la Mairie, ainsi que sur la façade de l'hôtel de ville et au rond-point de l'avenue Gallieni, marquant ainsi le début d'une période festive très attendue par les Chartrettois.
Les décorations réalisées en interne, par l'ingéniosité de nos équipes, à partir de matériaux de récupération et les illuminations à faible consommation d'énergie qui ont émerveillé grands et petits, témoignent encore une fois la volonté municipale de poursuivre le chemin d'une ville éco-responsable : « Chartrettes en transition ».



Retour sur les vacances de la Toussaint



Les dernières vacances de la Toussaint avaient pour thème : jeux d'adresse et dextérité.
Au programme, un après-midi fête foraine où les enfants ont pu participer à plusieurs jeux, construits par eux-mêmes tout au long de la semaine. Chamboule tout, lancer de cerceaux,… et une super surprise avec de la barbe à papa !
Des sorties ont été organisées au laser game pour les élémentaires avec une boisson offerte à la clé et au bowling pour les maternels ! Pour certains maternels, ce fut une première expérience riche en émotions et en amusement.
Pour clôturer la deuxième semaine, une journée Halloween a été organisée avec un défilé et un diplôme pour chaque enfant. Un escape game sur le thème d'halloween a été organisé pour les petits et pour les grands.

Cérémonie du 11 novembre : les enfants ont répondu présent au devoir de mémoire

Lors de la cérémonie du lundi 11 novembre 2024, commémorant le 106ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, M. le Maire, Pascal GROS, entouré des membres du Conseil municipal, a eu le plaisir de célébrer cette cérémonie en la présence des enfants de l'école primaire des Tilleuls, venus nombreux avec leurs familles et enseignants pour ce moment de recueillement citoyen. Ils ont ainsi recité un poème et ont chanté à cappella le premier couplet de La Marseillaise. Mme Ingrid Jeanson, adjointe au Maire en charge de l'enfance, a aussi souligné l'investissement des enfants et des professeurs pour cette cérémonie.
Beaucoup de solennité aussi avec la présence des représentants de la caserne des pompiers de Bois le Roi, 4 représentants de la base aérienne de Nancy et l'association de la Mémoire combattante, dont son Président M. Yves Barberon, qui accompagne la municipalité lors des cérémonies officielles.



Soirée Zigoto-Star !

Le vendredi 6 décembre, les enfants de CP/CE1/CE2 ont pu participer à une soirée spéciale sur le thème du festival de Cannes. Habillés de leurs plus belles tenues, ils ont pu danser et participer à plusieurs jeux de 19h45 à 21h.
En surprise, un ticket souvenir de leur soirée et un sachet de pop-corn leur a été offert.





Un programme riche en surprises pour les élèves chartrettois

La municipalité a souhaité offrir aux élèves chartrettois et à leurs enseignants, un moment féerique pour entamer les fêtes de fin d'année avec deux représentations : le mardi 17 décembre 2024 les maternelles et les CP ont pu assister au spectacle « le Grinch » et le vendredi 20 décembre 2024, les CE1-CM2 au spectacle «Le Noël de Mr Scrooge» à l'Espace culturel Renée Wanner.
Sans oublier l'incontournable et tant appréciée visite du père Noël du Comité des Fêtes à l'école maternelle le 20 décembre et le goûter festif et gourmand offert par la ville à tous les élèves pour leur souhaiter, ainsi qu'à leurs familles, de bonnes fêtes de fin d'année.







Retour sur les vacances de Noël

L'accueil collectif de mineurs les Zigotos a rouvert ses portes pour la deuxième semaine des vacances du 30 décembre au 3 janvier.
Le thème était : « Vacances à la montagne ». Les enfants ont donc pu participer à des grands jeux sur le thème de la neige et de la glace.
Les élémentaires ont pu profiter d'une sortie au bowling et d'une séance de cinéma pour aller voir Sonic 3.
Les maternels ont profité de plusieurs activités où paillettes et strass étaient au rendez-vous. Des ateliers pâtisserie ont également eu lieu pour se régaler au moment du goûter et fêter le réveillon tous ensemble.
Chez les « Zigotos », c'est une tradition, le vendredi après-midi des vacances de Noël, un rendez-vous cocooning a été mis en place, tous en pyjama, accompagné d'un bon chocolat chaud au chamallows avec un supplément chantilly. Également, un karaoké a été organisé pour le plus grand bonheur de tous les enfants.





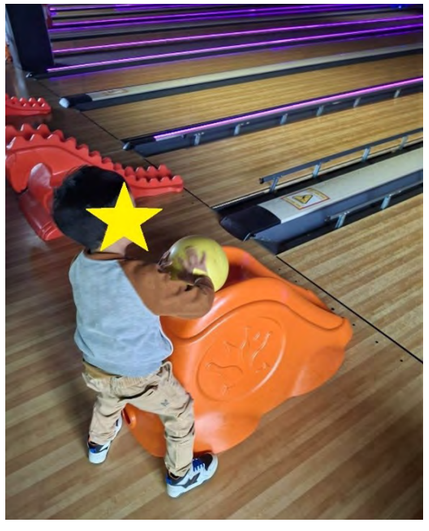



Les ateliers REAAP : une nouvelle dynamique qui s'installe à Chartrettes

Depuis septembre 2024, la ville a mise en place des actions de soutien à la parentalité dans le cadre du REAAP : Le Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents avec le soutien de la CAF de Seine-et-Marne et en collaboration avec l'Association de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Seine-et-Marne Sud.

Le REAAP regroupe en effet des actions qui visent à accompagner les familles et ont pour ambition de valoriser le rôle parental dans les questionnements ou difficultés rencontrés dans la vie au quotidien.
Différentes thématiques ont été proposées les mardis soir à l'espace culturel Renée Wanner, à la suite d'un sondage effectué auprès des familles.

Ces actions s'inscrivent aussi dans les orientations sur la **« parentalité numérique »**, dont la ville de Chartrettes a reçu le label **« P@rent, parlons numérique ».**

Cette première expérience s'est révélée positive avec un bon retour des familles, qui ont apprécié ces moments d'échanges et de partage dans un cadre qui est resté convivial et constructif.

La ville souhaite poursuivre les actions visant à accompagner et à valoriser le rôle parental en développant des temps de soutien, de conseils, d'information, d'entraide et d'échange entre parents. Pour cela nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire parvenir vos suggestions sur des thématiques que vous souhaiteriez aborder en lien avec la parentalité par mail : vie.locale@mairie-chartrettes.fr

Label P@rents, parlons NUMÉRIQUE

Les ateliers mis en place ont été variés :
- les peurs des enfants selon les âges ;
- harcèlement scolaire & cyberharcèlement entre élèves : savoir réagir vite ;
- Savoir dire oui, savoir dire non à ses enfants : pourquoi, comment ?
- Mon enfant et les écrans : l'accompagner au quotidien ;
- Parents, apprendre les gestes qui peuvent sauver la vie de votre enfant





La soirée des bénévoles et l'inauguration de la salle « Edouard Tan » : des moments privilégiés de partage.

Le 12 octobre 2024, la ville a organisé sa première « soirée des bénévoles ». Cet événement a mis à l'honneur les bénévoles qui jouent un rôle essentiel dans la dynamique et le bien-être de la commune.

Cette soirée est née de la volonté municipale d'avoir **une occasion privilégiée pour remercier tous les bénévoles d'associations** et plus globalement tous les citoyens investis et dévoués qui oeuvrent pour l'intérêt général.

Lors de cette soirée, et après la présentation théatralisée de la saison culturelle 2024-2025 brillament jouée par des comédiens de la Cie TIDCAT, deux bénévoles de chaque association ainsi que les bénévoles du CCAS **ont été mis à l'honneur pour leur engagement exemplaire**. Le maire Pascal GROS, accompagné de Mr Arnaud Delacour, adjoint au maire délégué à la vie associative, culturelle et à l'événementiel, leur ont remis un cadeau lié à leur thématique d'intervention, en signe de gratitude pour leur contribution à la vie locale chartrettoise. La soirée a également été marquée par l'inauguration de la salle du foyer, baptisée désormais salle « Edouard TAN », bénévole d'exception, qui a œuvré pendant plusieurs années pour le bien-être des Chartrettois et notamment pour la vie sociale et l'environnement.

La soirée a été rythmée par un buffet dinatoire et des animations qui ont chauffé l'ambiance et permis à chacun de mieux se connaitre et d'interagir, dans un cadre festif et convivial.
Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement, car ils sont chacun à leur manière l'âme de la ville de Chartrettes. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de surprises et de moments de partage !

Disparitions

La municipalité dans ces pages dédiées à la vie associative et aux événements tient à rendre hommage à deux personnes disparues ces derniers mois, très impliquées dans la vie communale.
• Jacques ROHART, 81 ans, bénévole du CCAS, nous a quitté le 17 novembre dernier.
• Louisette RENAULT, 65 ans, Président de l'association « Gym Vitalité Dynamisme », s'est éteinte le 4 janvier 2025
Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs familles et n'oublions pas leur formidable engagement au sein de la ville.

Salon des arts

Du 8 au 11 novembre dernier, l'Espace culturel s'est mué en galerie d'arts accueillant une vingtaine d'artistes locaux. Les visiteurs ont pu apprécier le travail de fourmi réalisé par ces artistes qui exposaient peintures, sculptures, photos… Conjointement organisé par l'ADAC et la municipalité, ce salon accueillait également des dessins d'enfants et a proposé différents ateliers d'intiation.



HALLOWEEN : « Chart' traître », une journée « effrayante » pour petits et grands !

Le 26 octobre 2024, l'Espace culturel Renée Wanner a été transformé en terrain de jeux et animations pour les enfants autour d'Halloween ! Au programme : ateliers à thème pour les enfants de maternelle/CP et Escape Game de l'horreur pour les plus grands (CE1-CM2), le tout avec un goûter offert aux enfants pour clôturer un après-midi de « frissons ».
Mais cette année, les surprises ont continué même le soir, où les ados et les adultes ont pu participer à une aventure unique au sein du parc du château du Pré à partir de 19h30 avec un Cluedo grandeur nature à la belle étoile, spécialement concocté pour donner à chacun sa dose de frissons autour d'une enquête paranormale avec des personnages « inquiétants » se promenant dans le Parc…..
Un grand merci au Parc du château du Pré pour nous avoir mis à disposition un cadre d'exception pour la réussite de cet évènement.



Loto du Sentier des galets

Près de 150 personnes ont tenté leur chance le dimanche 17 novembre dernier dans la salle Tino Petruzzi pour tenter de remporter l'un des nombreux lots mis en jeu par l'association du Sentier des Galets. Bons d'achat, électroménager, trottinette électrique, téléphone portable, …la bataille a fait rage pendant plus de 3h entre les différents joueurs pour essayer de ne pas repartir bredouilles.



Spectacle de magie et mentalisme

Pour clôturer l'année culturelle, Chartrettes a reçu le magicien et mentaliste Martial BACQUIAS le 22 novembre 2024 à l'Espace culturel. Les adultes ont pu vivre une expérience atypique ce soir-là, certains d'entre eux ont même eu l'occasion de monter sur scène afin d'accompagner le magicien dans ses tours.



Marché de Noël

À l'occasion de son marché de Noël 2024, la commune a proposé à ses habitants un panel varié d'artisans et créateurs parmi les exposants : menuiserie, bijoux, galets peints, lots de bières, produits à base de miel, vin chaud, etc…

Les festivités ont commencé le vendredi 29 novembre en soirée avec une chorale organisée par l'association OZER, la présence d'une calèche, puis s'en est suivi un verre de l'amitié proposé par Monsieur le Maire aux habitants. La soirée s'est achevée avec un spectacle nocturne et différents mets à déguster sur place.

L'événement s'est poursuivi le samedi 30 novembre matin avec la venue du Père Noël pour des séances photos orchestrées par l'AAPEC, du vin chaud offert par le Comité des fêtes, des activités manuelles proposées aux enfants chartrettois par la municipalité.









Le concert de Noël, un projet inter-associatif

Plus de 80 enfants « de 7 à 77 ans », comme dit la chanson, ont joué et chanté Noël, le samedi 14 décembre 2024. Issus de quatre associations chartrettoises (ADAC, Amuse-Danse, Comité de Jumelage et Chorale Odyssée), ils ont mis leurs talents en commun et ont eu la joie de se produire devant une salle comble ! Un esprit de Noël bien présent avec de beaux cadeaux musicaux tout au long de la soirée.

Soirée cabaret avec la Cie Tidcat



Tidcat faisait son cabaret le 23 novembre dernier, un exercice de style différent de la pièce de théâtre traditionnelle à laquelle nous habitue la Compagnie depuis 2001. Pour la circonstance Tidcat a mis à l'honneur un Chartrettois, Yvan Gourdon, qui, à la manière du chansonnier nous a partagé une belle tranche de vie avec humour et émotion. Mais voilà, que Tidcat rentre en action avec ce qu'il savent faire «jouer la comédie» nous offrant des pépites de sketchs mettant à rudes épreuves nos zygomatiques. Et que dire de ce retour à leur côté de Valérie Swann, chanteuse professionnelle, qui nous a conquis par sa présence, sa voix, réentendre Piaf, Streisand, Dion...Quel enchantement! Et comme si cela ne suffisait pas, Valérie a souhaité offrir sa première scène à Ambre son élève de 9 ans qui a interprété «Et Bam» de Mentissa, et là dans le coeur du public chartrettois, cela a fait boum, un frisson a parcouru la salle, nous avons tous chaviré dans le bonheur de voir cette enfant chanter.
Merci Tidcat!



Tournée du Père Noël

Comme chaque année, c'est bien connu, c'est à Chartrettes que le Père Noël débute sa distribution de cadeaux le 24 décembre au soir. Présent de 17h30 à 21h dans les rues de la commune à bord du traineau concoté spécialement pour l'occasion par le Comité des fêtes, ce sont près de 30 foyers qui ont eu la chance de recevoir la visite de la personne la plus attendue de la soirée accompagnée de ses fidèles lutins. Une animation qui perdure depuis de nombreuses années mais dont on ne se lasse pas !

Événements

Votre agenda sorties à Chartrettes

FEVRIER 2025

1 — **01** • **Match d'impro avec la Cie Tidcat** à l'Espace culturel à partir de 20h

2 — **08** • **Bal Folk de l'Amuse Danse** à l'Espace culturel de 20h30 à 0h30

15 • **Soirée West Coast Swing de 20h à 0h** à l'Espace culturel

MARS 2025

07 • **Soirée jeux de société avec l'association Orkhun** ouverte à tous à partir de 20h à l'Espace culturel

3 — **8** • **Spectacle enfants proposé par la municipalité « Loomie et les robots »** à 17h à l'Espace culturel

15 • **Soirée West Coast Swing de 20h à 0h** à l'Espace culturel

22 • **Troc livres** sur la place de la mairie de 10h à 18h avec le Furet chartrettois

22 & 23 • **Week-end artistique et musical proposé par l'ADAC** à l'Espace culturel

28 • **Réunion publique à 20h** à l'Espace culturel

1

2

3

4

5

6

AVRIL 2025

05 • **Carnaval** organisé par le Comité des fêtes à partir de 14h dans les rues de la ville

12 • **Bal de l'Amuse Danse**

19 • **Chasse aux œufs organisée par la municipalité**

4 — **19** • **Spectacle adultes « Tel frère, telle sœur »** à 20h30 à l'Espace culturel

26 • **Spectacle de claquettes proposé par le FAL**

MAI 2025

5 — **1** • **Concours pétanque à l'Espace des Vergers** – Tournoi en doublettes et triplettes - Inscriptions par mail avant le 15 avril à : animateur.culturel@mairie-chartrettes.fr Nombre d'équipes limité, restauration sur place.

6 — **18** • **3e édition de la course de caisses à savon de 10h à 17h** – rue du Général de Gaulle – Restauration sur place toute la journée.

24 • **Troc plantes** rue Joffre aux Potagers d'enfer de 14h à 18h

• **10h de Folk** avec l'Amuse Danse à l'Espace culturel

Les événements à Bois-le-Roi

De l'autre côté de la Seine.

BOIS-LE-ROI

FEVRIER 2025

1 — **02** • **Fête de la soupe,** de 12h à 15h au Clos Saint-Père

2 — **07** • **Talents bacots** à 20h30, salle des mariages

09 • **Permanence des élus** au marché, de 10h à 12h, devant la bibliothèque

MARS 2025

3 — **19** • **Commémoration** de la fin de la guerre d'Algérie à 10h45 au monument aux morts

4 — • **Don du sang,** de 15h à 19h30, salle Marcel Paul

22 - 23 • **Journées forêt (pou)belle - Ramassage de déchets en forêt**

1



2



3



4



5



6



7



AVRIL 2025

27 • **Commémoration** à 10h45, Place Platet

MAI 2025

5 — **8** • **Commémoration** à 10h45 au monument aux morts

6 — **19** • **Don du sang,** de 15h à 19h30, salle Marcel Paul

7 — **24** • **Bois le roi fête le printemps,** à partir de 10h, parc de la mairie

Les rendez-vous du CCAS

Semaine Bleue

Bien vivre son âge, c'est également participer à la vie sociale, économique et culturelle locale en restant actif. La Semaine Bleue vise ainsi à favoriser le développement de la place des aînés dans notre société. Lancée en 1951, **la Semaine Bleue** est **la semaine nationale des personnes âgées et retraitées** et se déroule chaque année la première semaine d'octobre.
Dans le cadre de cette opération, le CCAS a proposé un programme riche et diversifié :

• **Lundi 07 octobre à 10h** : Un atelier Socio-Esthétique a été organisé par NEOSILVER à l'espace culturel Renée Wanner

• **Lundi 07 octobre à 14h** : La Colombe des Aidants a organisé en partenariat avec l'UFOLEP un atelier prévention et services civiques niveau 1 à l'Espace Culturel Renée Wanner.

• **Mercredi 09 octobre** : a eu lieu l'incontournable rencontre intergénérationnelle au centre de loisirs partageant un repas et un karaoké qui a fait chanter grands et petits.

• **Vendredi 11 octobre à 14 h** : Une « Réunion Sécurité » a été animée par le Major LALECHERE à l'Espace Culturel Renée Wanner. Différents thèmes ont été abordées comme la sécurité à domicile, vol par ruse, vol et sécurité dans la rue, que faire en cas d'agression ….









Octobre Rose

Octobre Rose est une campagne annuelle mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Dans le cadre de cette campagne d'information et de sensibilisation, le CCAS a proposé le dimanche 27 octobre à 10h en collaboration avec l'association CLAP (Club Légende Auto-passion) des tours en voitures de collection. Le profit de cette action a été reversé à la Ligue contre le cancer du sein. Dans le même temps, des ateliers bien-être à l'Espace culturel, suivis d'un pot convivial sur la place de la Mairie ont eu lieu.

Show tropical pour Noël

Retour sur le repas des ainés et cadeaux de Noël

Le Centre Communal d'Action Sociale a organisé une journée spéciale dédiée à nos seniors le dimanche 01er décembre 2024 à l'Espace culturel Renée Wanner. Un repas préparé par la maison Depreytère a été offert aux personnes âgées de plus de 66 ans afin de se retrouver et créer des liens dans un cadre chaleureux. Ce moment festif s'est déroulé dans une ambiance conviviale et musicale autour d'un show tropical qui a su mettre l'ambiance auprès des 85 personnes participantes.
La veille de ce déjeuner avait eu lieu en mairie la remise des cadeaux de Noël pour les Chartrettois âgés de plus de 70 ans qui ont préféré profiter des nombreuses propositions faites par le CCAS à cette occasion : chèques culture, coffret gastronomique, bons pédicures, bons boulangerie, bon pour un repas restaurant,… Tout le monde a pu ainsi trouver son bonheur pour entamer les fêtes de fin d'année !



La galette à la résidence Quiètude

Le CCAS n'a pas oublié les résidents de l'EHPAD, c'est en compagnie de ses bénévoles, que des petits cadeaux ont été distribués auprès de 72 personnes âgées ce lundi 6 janvier, en partageant la fameuse galette des rois faite maison. Un grand merci à nos bénévoles toujours prêts à s'impliquer auprès de nos ainés.

Les anniversaires de nos ainés

Comme chaque année, les membres du CCAS vont souhaiter les anniversaires des ainés à partir de 80 ans et tous les 5 ans, avec un petit cadeau surprise. Moment toujours très apprécié par nos ainés.
Cette année, 40 personnes ont pu être ainsi gâtées (25 femmes et 15 hommes).





Sécurité

La sécurité des enfants demeure une priorité absolue

Travaux des écoles, priorité à la sécurité des enfants malgré les contraintes

Depuis plusieurs mois, des travaux d'envergure sont en cours pour la reconstruction des écoles de Chartrettes. Ce projet ambitieux, essentiel pour offrir à nos enfants des infrastructures modernes et adaptées, entraîne cependant des difficultés de stationnement aux abords de la rue des écoles, notamment lors des horaires de dépose et de récupération des élèves. Certains conducteurs confrontés aux difficultés de stationnement pensent pouvoir stationner sur les passages piétons ou les trottoirs. Certains ont été verbalisés pour des stationnements abusifs. Il est important de rappeler que **seules les infractions créant un risque réel pour la sécurité des piétons, en particulier des enfants, sont sanctionnées.** De plus, ces sanctions sont appliquées avec discernement et sont généralement moins élevées que les montants prévus par la réglementation, dans un souci de compréhension face au contexte actuel. Nous sommes pleinement conscients des désagréments que cette situation engendre pour les familles. Cependant, **garantir la sécurité des enfants demeure notre priorité absolue**. La rue des Écoles est un espace particulièrement sensible, et un effort collectif est nécessaire pour minimiser les risques.



Quelques conseils pour mieux vivre cette période :

- **Privilégiez le covoiturage ou les trajets à pied lorsque cela est possible**
- **Anticipez vos déplacements pour éviter les moments d'affluence maximale**
- **Utilisez les zones de stationnement autorisées même si elles sont un peu plus éloignées des écoles**



Rénovation de passages piétons

Afin de favoriser le déplacement doux de tous les Chartrettois et sécuriser au quotidien les enfants empruntant les lignes du « Carapate », le comité transition écologique, sous l'impulsion de Philippe Guiraud, a validé **la rénovation et la création de plusieurs passages piétons.** Premier exemple en date : la création positionnée rue Clémenceau / Blanche Vitte, qui à vu le jour en décembre. D'autres suivront !

Tribunes libres

Devenez conseiller municipal : construisez votre ville !

L'année 2026 approche, et avec elle, l'opportunité unique de devenir un acteur clé dans l'avenir de notre commune. L'équipe « Construire l'avenir pour Chartrettes » a porté et porte un projet élaboré il y a maintenant 6 ans. Il est temps de réfléchir aux axes nécessaires pour la période 2026-2032. Cet avenir se construira avec des citoyens engagés, motivés, et désireux de contribuer au bien-être et au développement de notre ville. En devenant conseiller municipal, vous avez le pouvoir d'influer directement sur la qualité de vie de vos concitoyens, façonner les projets qui donneront vie à vos idées, et renforcer la solidarité au sein de notre communauté.

Pourquoi devenir conseiller municipal ?

- Un impact direct sur votre ville : en tant que conseiller, chaque décision que vous prendrez aura un effet concret et immédiat sur notre environnement, notre cadre de vie et nos services publics.
- Une aventure humaine enrichissante : vous rejoindrez une équipe dynamique, où l'écoute, l'entraide et l'intelligence collective permettent d'avancer ensemble, pour notre ville et pour ses habitants.
- Une expérience valorisante : au cœur de la vie municipale, vous développerez de nouvelles compétences en gestion de projets, en communication et en leadership tout en enrichissant votre parcours personnel et professionnel.
- Une opportunité de concrétiser vos idées : que vous soyez passionné par l'environnement, la culture, l'éducation, la vie associative, vous pourrez mettre en œuvre vos projets et contribuer activement au développement de notre ville.

Qui peut devenir Conseiller Municipal ?

Nous recherchons des personnes venant de tous horizons. Que vous soyez jeune, actif, retraité, étudiant, que vous ayez une expérience dans la gestion publique ou que vous découvriez ce milieu, ce qui compte avant tout, c'est votre volonté de servir l'intérêt général et votre passion pour notre ville. C'est votre diversité qui fait notre richesse !
Ensemble, faisons de notre ville un lieu où il fait bon vivre, un endroit qui ressemble à ses habitants, et un exemple d'engagement citoyen. Si vous êtes prêt(e) à vous engager, à relever des défis et à vous investir pour votre communauté, devenez conseiller municipal et participez activement à la construction de notre avenir commun.

L'avenir de notre ville se construit avec vous. Rejoignez l'aventure en 2026 !
Tel : 06.09.05.27.90

Tribune de l'opposition

« L'Engagement Responsable »

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025 ainsi qu'à votre famille.
Les conseillers sont de moins en moins présents aux conseils municipaux. La fin du mandat se précise. Ceci est certainement dû en partie aux commissions fantômes que l'on nous propose depuis maintenant presque cinq ans. Cette situation ne s'améliore pas. Les travaux du groupe scolaire ont commencé et se poursuivent sans aucune réunion de la commission d'appel d'offres. Nous ne sommes conviés à aucune réunion sur ce projet.
L'annexe de la mairie est désormais occupée par des professionnels de santé mais il n'y a toujours pas de médecin généraliste à Chartrettes.
L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) suit son cours. *« Le PLUi est le document d'urbanisme et de planification stratégique et réglementaire du territoire. Ces orientations se déclinent en règles d'occupation et d'utilisation du sol. C'est à partir de ces règles que seront instruites les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificats d'urbanisme, etc. dans chacune des communes de la CAPF. »* Dans son avis d'octobre 2024, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale a relevé 28 points à éclaircir ou à modifier. C'est beaucoup ! La CAPF est appelée à les prendre en compte avant l'enquête publique qui aura lieu au printemps prochain. Votre participation à cette enquête sera très importante pour les quinze ans à venir.

L'Engagement Responsable
lengagementresponsable@gmail.com

Etat civil

Du 1er septembre au 31 décembre 2024

NAISSANCES

05/12/2024	Cézanne DUMAY (Hugo DUMAY et de Estelle ROURE)
09/12/2024	Léon, Damien, Henry, Joseph, Maxime REYNAUD ROBILLOT (Nicolas REYNAUD et de Amaëlle ROBILLOT)

MARIAGES

12/10/2024	Marc USEILLE et Corinne LHOSTE

DÉCÈS

04/09/2024	Muriel DOUCHY épouse de Edouard STANICZEK à l'âge de 60 ans
13/09/2024	Lucien BRÉGAINT à l'âge de 95 ans
03/11/2024	Alain LUBECKI à l'âge de 93 ans
04/11/2024	Zora STOJANOVIC veuve de Nebojsa KOMNENVIC à l'âge de 82 ans
16/11/2024	Marie-Thérèse DUFRENOY veuf de Jean BYS à l'âge de 93 ans
17/11/2024	Jacques ROHART à l'âge de 81 ans
02/12/2024	Lucette AGIER veuve de Maurice CORNELOUP à l'âge de 96 ans
02/12/2024	Gilbert MALHERBE à l'âge de 91 ans
19/12/2024	Claudine ZOLLA épouse de Pierre CARENINI à l'âge de 89 ans

